



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2013

Membres présents :

Comité : Fernand Guillen, Philippe Sandoz, André Oberson, François Suter, Olivier Rouge, Yves-Alain Perret, André Crisinel

Membres : Mmes Mingard Christine, Chablaix Marie-Claude, MM. Simon Marcel, Dutoit Jean-Pierre, Charlton Brian, Mingard Philippe, Mingard Claude, Huguelet Jacques, Fontana Jacques, Luthi Jean-Claude, Favre François, Brönnimann François, Gay Claude-Alain, Paschoud Olivier, Barone Pascal, Gregoir Bruno, Grivel Lucien et Guillen Carlos.

Membres excusés :

Mme Ehrwein-Luthi Jacqueline, MM. Blondel Pierre-André, Ceppi Eric, Schlaeppi Pierre-Alexandre, Schlaeppi Robin, Pittet Gérard, Rod Armand, Bischof Eric, Rousseil François, Dizerens Louis et Haerberli Jean-Marc, Sigg Walter, Freudenthaler Paul.

1 Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h40.

2 Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire Philippe Sandoz demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 14 juin 2012. Aucune remarque ne est formulée concernant le procès verbal et celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

3 Rapport du Président

Le samedi 13 octobre 2012, notre vigneron de l'année, Yves-Alain Perret nous a fourni une très belle récolte de 1669 kg de raisin d'un état sanitaire magnifique et sondant 80° Oe, pressées sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir François Suter. Le moût a été transformé en chasselas très prometteur que nous avons dégusté le vendredi 1^{er} mars 2013, dès 18h à Savuit chez Yves-Alain Perret. Un grand merci pour l'accueil convivial ; dommage du peu de membres. L'étiquetage a été effectué le samedi 4 mai 2013 à 9h. Merci à Jocelyne et son époux pour l'accueil et les excellentes pizzas ainsi que les bonnes bouteilles. Nous avons passé une belle matinée malgré le temps pluvieux.

Le lundi 25 mars « jour de la Dame », Marlyse et André, nous ont invités à une soirée dégustation pour gourmets ; un grand merci pour l'accueil.

André Oberson et Carlos Guillen ont établi le descriptif de la présentation du domaine du vigneron de l'année Yves-Alain Perret sur une page A4. Le comité a décidé que ce document bien réalisé serait joint à chaque carton avec la contre-étiquette. Bravo André et Carlos pour votre travail !



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le cadeau du 30^{ème} anniversaire : le comité, avec la complicité d'André Crisinel et d'Olivier Rouge, a convoqué les membres le jeudi 20 décembre 2012 au domaine de Bory pour prendre possession de leur cadeau de jubilé. Ce pot vaudois de Pinot a été vinifié par le maître du lieu. Un grand merci à Olivier Rouge pour l'apéritif, l'agape et l'accueil chaleureux et convivial.

Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées sans accroc et de façon parfaitement cordiale. Je profite de remercier Philippe Sandoz pour la rédaction de la Palanche et le temps consacré au secrétariat de l'Association du Pressoir du Château de Lutry. Merci au comité pour son travail et un grand merci à tous de votre confiance.

Votre Président : Fernand Guillen

4 Rapport du caissier

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'exercice 2012/2013 se solde par un déficit de 777.60.-, le nouveau capital étant de Fr. 24'965,45.-

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 1^{er} mai 2013, de Fr. 14'500.30.-

Le déficit est essentiellement dû, d'une part à un amortissement extraordinaire des étiquettes et d'autre part, à la remise à titre gracieux aux membres du Vieux pressoir d'un Pinot noir, millésime 2011.

Le stock des vins se monte actuellement à Fr 10'182.70.-

Pour les produits, les cotisations entrées se montent à Fr 8'875.00 au 1^{er} mai, 3 cotisations étaient manquantes dont celle d'un membre qui a démissionné en cours d'année. Aujourd'hui, une des cotisations manquantes a été réglée à la dernière minute. Les ventes de vin et du Fin naze ont rapporté Fr 1'947.00.-

L'actif transitoire de Fr 243.80.- concerne la vente d'un carton de vin et une facture fournisseur payée à double. A ce jour, les sommes dues ont été encaissées.

Concernant les passifs transitoires fournisseurs et secrétariat, le montant de Fr 462.60 concerne le solde dû à notre fournisseur Yves-Alain Perret, et le montant de Fr 569.30, le remboursement des frais dus à notre secrétaire Philippe Sandoz et notre archiviste André Crisinel.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

Votre caissier André Oberson



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

5 Remerciements au secrétaire démissionnaire

Le Président Fernand Guillen remercie au nom de l'assemblée Philippe Sandoz pour son activité au sein du comité et lui remet quelques cadeaux.

6 Rapport des vérificateurs pour l'exercice 2012 – 2013

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs M. Olivier Paschoud et Philippe Mingard, nous sommes réunis le 11 juin dernier au domicile de la caissière pour vérification.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2012-2013. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous remercions la caissière pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs,

D'accepter les comptes 2012-2013, tels que présentés.

De donner décharge à la caissière.

De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs Philippe Mingard Olivier Paschoud

6 Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tel que présenté et donne décharge à la caissière et au comité et relève les vérificateurs des comptes de leurs mandats.

7 Admissions – démissions

Admissions : M. BUEHLMANN et Mlle. CLERC Charlotte

Démissions : M. GESSNER Christophe, M. PICCARD J-C.

8 Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2013-2014, le secrétaire Philippe Sandoz a demandé sa réélection par applaudissement. M Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

9 Election du Comité

Le secrétaire présente le comité pour sa réélection comme suit :

Président : Fernand Guillen
Vice-président : Olivier Rouge
Trésorier : André Oberson
Chef pressoir : François Suter
Archiviste : André Crisinel
Secrétaire : Charlotte Clerc

Et pour succéder à notre vigneron Yves-Alain Perret, c'est notre ami Pierre-André Blondel qui a accepté cet honneur. Le comité ainsi que l'association le remercie d'avance pour avoir accepté de devenir le vigneron pour l'année 2013-2014.

10 Election des vérificateurs

M. Guillen Carlos est nommé 1^{er} vérificateur
M. Gay Claude-Alain est nommé 2^{ème} vérificateur
M. Gregoir Bruno accepte de fonctionner comme suppléant

11 Cotisation

Aucune modification n'est apportée par l'Assemblée. La cotisation reste donc à Fr. 150.-

12 Municipalité

M. Schlaeppli Pierre-Alexandre remercie le comité pour le travail effectué durant l'année écoulée ainsi que pour la remise du traditionnel carton pour la Municipalité en guise de location du Vieux Pressoir.

13 Propositions individuelles, divers

Notre vice-président Olivier Rouge, nous fait part des modifications apportées à la présentation de la nouvelle bouteille pour l'exercice écoulé, soit :

- 1.- Mention du millésime sur le bouchon
- 2.- Bouteille vaudoise standard
- 3.- La contre-étiquette n'est plus apposée
- 4.- Le carton pour l'emballage des bouteilles est neutre

Pour l'année en cours, une nouvelle étiquette sera mise à l'étude, sans modifier son contenu, mais surtout son aspect, plus étroite, plus longue, avec l'éventualité l'apposition de l'année du millésime. La proposition d'une étiquette autocollante a été refusée par l'assemblée, ceci afin de maintenir la tradition du collage de l'étiquette à la main (réunion des membres).

Afin de mettre en valeur le vigneron de l'année, un petit flyers sera inséré dans le carton avec les bouteilles en souvenir de la provenance du vigneron. Il est donc impératif que le vigneron de l'année donne au comité un petit texte expliquant son domaine et sa production.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le surplus après distribution des bouteilles de l'année, soit environs 1000 bouteilles, le bouchon sera à vis pour les manifestations, tel que le Fin Naze et autres.

Notre archiviste André Crisinel, fondateur du caveau « Le Fin Naze » depuis de nombreuses années, réitère son appel aux membres de l'association pour une relève en tant que responsable du caveau. Il est bien clair que toutes les informations seront données au nouveau responsable. André attend avec impatience son successeur.

Le secrétaire Philippe Sandoz annonce une fois de plus son départ du comité en tant que secrétaire pour la prochaine assemblée générale ordinaire en juin 2013.

Afin de maintenir l'édition de la Palanche, Philippe Sandoz mentionne que celle-ci est disponible sur le site internet de la commune sous la rubrique des associations et sociétés et que tout un chacun peu imprimer La Palanche.

Certains membres mentionne que pas tout le monde est équipé d'un ordinateur et qui est fort agréable de recevoir La Palanche.

Suite à ces diverses réflexions, le secrétaire propose de s'occuper de la Palanche, pour autant que le futur comité 2013 – 2014, lui donne les informations nécessaires à y insérer.

Pour le reste, l'impression de 70 exemplaires seront faite par le secrétaire, puis transmise au futur secrétaire pour envoi avec le courrier courant.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble de l'assemblée.

Pas d'autre proposition

Le Président lève l'assemblée générale ordinaire à 20h20 et invite les membres présents à boire le verre de l'amitié.

Remise des diplômes

Le vigneron de l'année écoulée, M. Yves-Alain Perret reçoit le diplôme de « Grand Palanchier » en remerciement de son travail pour l'année 2012/2013.

Puis notre archiviste André Crisinel décerne les diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Au nom du Comité
La secrétaire
Charlotte Clerc

POUR INFORMATION

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 5 juin 2014 à la salle Mafli.